

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00737
Numéro SIREN : 403 427 701
Nom ou dénomination : TELEMAQUE

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000092

TELEMAQUE

Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège Social Les Espaces de Sophia Bât. E. 80 route des Lucioles -- 06560 Valbonne
403 427 701 R.C.S Grasse

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIÉS PRISES EN ASSEMBLÉE LE 30 SEPTEMBRE 2022

Affectation du résultat

DEUXIÈME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 973 846 euros en totalité au compte « autres réserves »

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts la collectivité des associés prend acte que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre de ses trois derniers exercices clos

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.

Le président
Hervé Parsons



TELEMAQUE

Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège Social Les Espaces de Sophia Bât E 80 route des Lucioles – 06560 Valbonne
403 427 701 R C S. Grasse

**COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31 MARS 2022**

Copie certifiée conforme

Le président
Hervé Parsons



Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 80 ROUTE DES LUCIOLES-BAT A		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 0 3 4 2 7 7 0 1 0 0 0 4 6		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le 31 03 2022				
		N-1 31 03 2021				
		Net 3				
		Net 4				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	84 025	AG	84 025		
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	819	AS	819		
	Autres immobilisations corporelles AT	1 000 218	AU	601 832	398 387	423 314
Immobilisations en cours AV	787 001	AW		787 001		
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	25 950	CV		25 950	25 950
	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF	508 906	BG		508 906	508 906
	Autres immobilisations financières* BH	12 091	BI		12 091	13 291
TOTAL (II) BJ	2 419 010	BK	686 676	1 732 334	989 761	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
	En cours de production de biens BN		BO			
	En cours de production de services BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR		BS			
	Marchandises BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	3 840	BW		3 840	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 443 353	BY		2 443 353	4 079 083
	Autres créances (3) BZ	3 212 934	CA		3 212 934	2 241 649
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE			
	Disponibilités CF	3 186 080	CG		3 186 080	3 985 985
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	66 192	CI		66 192	54 178
	TOTAL (III) CJ	8 912 399	CK		8 912 399	10 360 896
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	11 331 408	IA	686 676	10 644 733	11 350 657	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part a moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	520 997	(3) Part a plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Comptes de régularisation

Capital/Quotas

Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 210 000)	DA	210 000	230 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	5 636 252	5 534 457	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	973 846	1 590 995	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 850 098	7 385 852	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 123	1 418	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 497 616	1 505 904	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 128 740	1 264 046	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 166 156	1 170 114	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		23 324	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	3 794 635	3 964 805		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 644 733	11 350 657		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 794 635	3 964 805		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	6 688 694	FH	2 880 058	FI	9 568 752
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		6 688 694	FK	2 880 058	FL	9 568 752	10 894 934
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	787 001		
	Subventions d'exploitation					FO	23 111		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 524	96 435	
	Autres produits (1) (11)					FQ	737	16 572	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 385 125	11 007 941	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 018 939	8 554 767	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	164 241	168 853	
	Salaires et traitements*					FY	1 738 840	1 702 713	
	Charges sociales (10)					FZ	684 746	542 822	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	107 439	111 743
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	18 087	7 982	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 732 292	11 088 881	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(347 167)	(80 940)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 823 389	2 440 041	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	16 469	250	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		211	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	182 762	17 744	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2 022 620	2 458 246	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS	177 964	766 295	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	177 964	766 295	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 844 657	1 691 951	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 497 490	1 611 011	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	225 664		55	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	225 664		55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	749 308		20 071	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	749 308		20 071	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(523 644)		(20 016)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 633 410		13 466 242	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 659 564		11 875 246	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	973 846		1 590 995	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 524		96 435	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 251				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6				
	obligatoires	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Cf état annexe	749 307		225 664		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS TELEMAQUE										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations							
										Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.		TOTAL I				CZ				D8		D9					
		TOTAL II				KD				84 025		KE		KF			
CORPORELLES		Terrains				KG				KH		KI					
		Constructions				KJ				KK		KL					
		Sur sol propre				L9											
		Sur sol d'autrui				M1											
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants M2				KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants M3				KS		819		KT		KU	
		Installations générales, agencements aménagements divers *				KV				617 247		KW		KX		39 649	
		Matériel de transport *				KY				13 949		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB				304 812		LC		LD		24 562	
		Emballages récupérables et divers *				LE						LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH						LI		LJ		787 001	
		Avances et acomptes				LK						LL		LM			
		TOTAL III				LN				936 827		LO		LP		851 212	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8M		8T					
		Autres participations				8U				25 950		8V		8W			
		Autres titres immobilisés				IP				IR		IS					
		Prêts et autres immobilisations financières				IT				522 197		IU		IV			
		TOTAL IV				LQ				548 147		LR		LS			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G				1 568 998		0H		0J		851 212	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice							
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
INCORP.		TOTAL I				C0				D0				D7			
		TOTAL II				LV				84 025				IX		84 025	
CORPORELLES		Terrains				IP				LX		LY		LZ			
		Sur sol propre				IQ				MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR				MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS				MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ		819		MK		819	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU				MM		656 896		MN		656 896	
		Matériel de transport				IV				MP		13 949		MQ		13 949	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW				MS		329 374		MT		329 374	
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours				MY				MZ		787 001		NA		787 001	
		Avances et acomptes				NC				ND		NE		NF			
		TOTAL III				IV				NG		1 788 039		NH		1 788 039	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				0U		M7		0W			
		Autres participations				I0				0X		25 950		0Y		25 950	
		Autres titres immobilisés				II				2B		2C		2D			
		Prêts et autres immobilisations financières				I2				2E		1 200		2F		520 997	
		TOTAL IV				I3				NJ		1 200		NK		546 947	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4				0K		1 200		0L		2 419 010	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL SUD ALPES AUDIT

Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan - de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

Table with columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Fonds commercial, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with columns: Immobilisations amortissables, DOTATIONS (Colonnes 1-3), REPRISES (Colonnes 4-6), Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissements, Fonds commercial, Autres immob incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE C

Table with columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepal Quaba

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TELEMAQUE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1) *	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY		TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS TELEMAQUE		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
				1	2	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	508 906	UR	508 906	US	
	Autres immobilisations financières	UT	12 091	UV	12 091	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 443 353		2 443 353		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	36 615		36 615		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	181 814		181 814	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	860 000		860 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 134 506		2 134 506		
	Charges constatées d'avance	VS	66 192		66 192		
	TOTAUX		VT	6 243 476	VU	6 243 476	VV
RENOVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
				1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 123		2 123		
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 128 740		1 128 740		
Personnel et comptes rattachés		8C	153 060		153 060		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	199 282		199 282		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	327 055		327 055		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	486 759		486 759		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 497 616		1 497 616		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	3 794 635	VZ	3 794 635		
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAS TELEMAQUE

80 ROUTE DES LUCIOLES-BAT A
LES ESPACES DE SOPHIA-BP 40139
06903 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

ANNEXE DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

SARL SUD ALPES AUDIT

212 AV DE LA CALIFORNIE
CAP CALIFORNIE ENTREE C
06200 NICE
0497031530

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	5
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	5
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	6
Liste des filiales et participations	7
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NOTE SUR LE CONTROLE FISCAL DE LA SOCIETE TELEMAQUE

La société TELEMAQUE fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la TVA des années 2015, 2016 et 2017. Vous souhaitez être conseillé sur l'opportunité de constituer une provision dans les comptes de la société.

1/ La procédure fiscale

La SAS TELEMAQUE a fait l'objet d'une vérification de comptabilité entre le 10 avril 2018 et le 28 août 2018 portant sur la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

A l'issu de ce contrôle, l'administration fiscale a procédé par courrier 110 3924 (AR 30 août 2018) à des rectifications en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 à l'encontre de la société TELEMAQUE. Les rappels de TVA correspondants ont été déduits en cascade des résultats imposables à l'impôt sur les sociétés au titre des exercices clos les 31 mars 2015, 2016 et 2017. Les redressements proposés par l'administration sont les suivants :

Stade de la procédure Droit Majoration Intérêts de retard

Proposition de rectification

2015	53 378 €	7 900 €
2016	284 652 €	28 465 €
2017	776 827 €	40 395 €
Interlocution départementale		
2015	40 238 €	5 955 €
2016	284 652 €	28 465 €

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

2017 551 359 € 28 671 €
Total actuel 876 249 € 63 091 €

La commission des taxes et impôts directs s'est déclarée incompétente dans un avis du 12 juin 2021.

Suite à la réception d'un avis de mise en recouvrement, il a été provisionné le redressement fiscal pour le principal. Une contestation est toujours en cours devant le tribunal administratif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	84 025	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	819		
Installations générales agencements aménagements divers	617 247		39 649
Matériel de transport	13 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	304 812		24 562
Immobilisations corporelles en cours			787 001
	TOTAL	936 827	851 212
Autres participations	25 950		
Prêts, autres immobilisations financières	522 197		
	TOTAL	548 147	
	TOTAL GENERAL	1 568 998	851 212

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		84 025	84 025
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			819	819
Installations générales agencements aménagements divers			656 896	656 896
Matériel de transport			13 949	13 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			329 374	329 374
Immobilisations corporelles en cours			787 001	787 001
	TOTAL		1 788 039	1 788 039
Autres participations			25 950	25 950
Prêts, autres immobilisations financières		1 200	520 997	520 997
	TOTAL	1 200	546 947	546 947
	TOTAL GENERAL	1 200	2 419 010	2 419 010

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	65 725	18 300		84 025
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	819			819
Installations générales agencements aménagements divers	344 124	42 495		386 618
Matériel de transport	13 949			13 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	154 620	46 644		201 265
TOTAL	513 512	89 139		602 651
TOTAL GENERAL	579 237	107 439		686 676

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 300				
Instal.générales agenc.aménag.divers	42 495				
Matériel de bureau informatique mobilier	46 644				
TOTAL	89 139				
TOTAL GENERAL	107 439				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	508 906	508 906	
Autres immobilisations financières	12 091	12 091	
Autres créances clients	2 443 353	2 443 353	
Personnel et comptes rattachés	36 615	36 615	
Taxe sur la valeur ajoutée	181 814	181 814	
Groupe et associés	860 000	860 000	
Débiteurs divers	2 134 506	2 134 506	
Charges constatées d'avance	66 192	66 192	
TOTAL	6 243 476	6 243 476	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 123	2 123		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 128 740	1 128 740		
Personnel et comptes rattachés	153 060	153 060		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	199 282	199 282		
Taxe sur la valeur ajoutée	327 055	327 055		
Autres impôts taxes et assimilés	486 759	486 759		
Groupe et associés	1 497 616	1 497 616		
TOTAL	3 794 635	3 794 635		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
action	600.0000	384		34	350

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les immobilisations sont évaluées selon la methode du coût historique.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	847 449
Autres créances	5 000
Disponibilités	16 719
Total	869 168

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	499 282
Dettes fiscales et sociales	649 365
Total	1 150 769

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 192
Total	66 192

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	34
Total	35

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	177 964	2 022 620
Dont entreprises liées	177 964	2 006 151

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS TELEMAQUE
06903 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Page : 7

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- TELEMAR INC	7 800		100,00					12 833 966	133 612		
- SARL ULYSSE	3 106	310	67,00					1 273 963	301 087	179 390	
- SARL JUPITER	3 106	310	67,00					1 080 768	183 698	109 450	
- SARL ITHAQUE	3 106	691	67,00					1 167 118	426 544	254 141	
- SARL PENELOPE	3 106	310	67,00					1 133 388	430 726	257 824	
- SARL HANNIBAL	3 106	310	67,00					1 588 607	686 379	408 955	
- SARL ASTRAGALE	3 106	310	67,00					1 135 174	234 977	140 000	
- SARL ARGOS	1 553	155	67,00					1 087 907	228 960	136 418	
- SARL TANIS	1 553	213	67,00					1 619 921	565 959	337 207	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ANNUL DETTES PRESCRITES	658	771200
- PRODUITS S/EXO ANTERIEUR	13 139	772000
- DEGREVEMENT IS SUITE CONTROLE FISCAL	211 867	771500
Total	225 664	
Charges exceptionnelles		
- CONDAMNATION S/PROCES	1 500	671100
- AMENDES	35	671200
- PERTE S/SINISTRE	741	671500
- CHARGES DIVERSES	16	671800
- REDRESSEMENT FISCAL TVA S/EX ANT	747 015	672000
Total	749 307	

« TELEMAQUE »

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
CAPITAL SOCIAL : 210.000 €UROS
80 ROUTE DES LUCIOLES – BAT A
LES ESPACES DE SOPHIA – BP 40139
06903 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 31 MARS 2022**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TELEMAQUE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la part « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 21 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Denis CASANOVA

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	84 025	84 025		18 300	18 300	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	819	819				
	Autres immobilisations corporelles	1 000 218	601 832	398 387	423 314	24 928	5.89
	Immobilisations en cours	787 001		787 001		787 001	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	25 950		25 950	25 950			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	508 906		508 906	508 906			
Autres immobilisations financières	12 091		12 091	13 291	1 200	9.03	
Total II	2 419 010	686 676	1 732 334	989 761	742 573	75.03	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 840		3 840		3 840	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 443 353		2 443 353	4 079 083	1 635 731	40.10
	Autres créances	3 212 934		3 212 934	2 241 649	971 285	43.33
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 186 080		3 186 080	3 985 985	799 905	20.07	
Charges constatées d'avance (3)	66 192		66 192	54 178	12 014	22.17	
Total III	8 912 399		8 912 399	10 360 896	1 448 497	13.98	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 331 408	686 676	10 644 733	11 350 657	705 924	6.22	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

520 997

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022	12	Exercice N-1 31/03/2021	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 210 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	210 000		230 400		20 400	8.85
	Réserves						
	Réserve légale	30 000		30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 636 252		5 534 457		101 795	1.84
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	973 846		1 590 995		617 149	38.79
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	6 850 098		7 385 852		535 754	7.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 123		1 418		705	49.75
	Emprunts et dettes financières diverses	1 497 616		1 505 904		8 287	0.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 128 740		1 264 046		135 306	10.70	
Dettes fiscales et sociales	1 166 156		1 170 114		3 958	0.34	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			23 324		23 324	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	3 794 635		3 964 805		170 170	4.29
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 644 733		11 350 657		705 924	6.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 794 635 3 964 805

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			31/03/2022		12		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2021	12	Euros	%				
Produits d'exploitation (1)											
Ventes de marchandises											
Production vendue de biens											
Production vendue de services	6 688 694	2 880 058	9 568 752	10 894 934		1 326 181	12.17				
Chiffre d'affaires NET	6 688 694	2 880 058	9 568 752	10 894 934		1 326 181	12.17				
Production stockée											
Production immobilisée			787 001			787 001					
Subventions d'exploitation			23 111			23 111					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 524	96 435		90 911	94.27				
Autres produits			737	16 572		15 835	95.55				
Total des Produits d'exploitation (I)			10 385 125	11 007 941		622 815	5.66				
Charges d'exploitation (2)											
Achats de marchandises											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)											
Autres achats et charges externes *			8 018 939	8 554 767		535 828	6.26				
Impôts, taxes et versements assimilés			164 241	168 853		4 612	2.73				
Salaires et traitements			1 738 840	1 702 713		36 127	2.12				
Charges sociales			684 746	542 822		141 924	26.15				
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			107 439	111 743		4 304	3.85				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations											
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations											
Dotations aux provisions											
Autres charges			18 087	7 982		10 105	126.61				
Total des Charges d'exploitation (II)			10 732 292	11 088 881		356 589	3.22				
I - Résultat d'exploitation (I-II)			347 167	80 940		266 227	328.92				
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 823 389		2 440 041		616 652	25.27
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	16 469		250		16 219	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)			211		211	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	182 762		17 744		165 018	930.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 022 620		2 458 246		435 626	17.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	177 964		766 295		588 331	76.78
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	177 964		766 295		588 331	76.78
2. Résultat financier (V-VI)	1 844 657		1 691 951		152 705	9.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 497 490		1 611 011		113 522	7.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	225 664		55		225 609	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	225 664		55		225 609	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	749 308		20 071		729 237	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	749 308		20 071		729 237	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	523 644		20 016		503 628	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	12 633 410		13 466 242		832 832	6.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 659 564		11 875 246		215 683	1.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	973 846		1 590 995		617 149	38.79

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS TELEMAQUE

80 ROUTE DES LUCIOLES-BAT A
LES ESPACES DE SOPHIA-BP 40139
06903 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

ANNEXE DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

SARL SUD ALPES AUDIT

212 AV DE LA CALIFORNIE
CAP CALIFORNIE ENTREE C
06200 NICE
0497031530

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	5
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	5
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	6
Liste des filiales et participations	7
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NOTE SUR LE CONTROLE FISCAL DE LA SOCIÉTÉ TELEMAQUE

La société TELEMAQUE fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la TVA des années 2015, 2016 et 2017. Vous souhaitez être conseillé sur l'opportunité de constituer une provision dans les comptes de la société.

I/ La procédure fiscale

La SAS TELEMAQUE a fait l'objet d'une vérification de comptabilité entre le 10 avril 2018 et le 28 août 2018 portant sur la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

A l'issue de ce contrôle, l'administration fiscale a procédé par courrier 110 3924 (AR 30 août 2018) à des rectifications en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 à l'encontre de la société TELEMAQUE. Les rappels de TVA correspondants ont été déduits en cascade des résultats imposables à l'impôt sur les sociétés au titre des exercices clos les 31 mars 2015, 2016 et 2017. Les redressements proposés par l'administration sont les suivants :

Stade de la procédure Droit Majoration Intérêts de retard

Proposition de rectification

2015	53 378 €	7 900 €
2016	284 652 €	28 465 €
2017	776 827 €	40 395 €
Interlocution départementale		
2015	40 238 €	5 955 €
2016	284 652 €	28 465 €

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

2017 551 359 € 28 671 €
Total actuel 876 249 € 63 091 €

La commission des taxes et impôts directs s'est déclarée incompétente dans un avis du 12 juin 2021.

Suite à la réception d'un avis de mise en recouvrement, il a été provisionné le redressement fiscal pour le principal. Une contestation est toujours en cours devant le tribunal administratif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 025		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	819		
Installations générales agencements aménagements divers	617 247		39 649
Matériel de transport	13 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	304 812		24 562
Immobilisations corporelles en cours			787 001
TOTAL	936 827		851 212
Autres participations	25 950		
Prêts, autres immobilisations financières	522 197		
TOTAL	548 147		
TOTAL GENERAL	1 568 998		851 212

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			84 025	84 025
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			819	819
Installations générales agencements aménagements divers			656 896	656 896
Matériel de transport			13 949	13 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			329 374	329 374
Immobilisations corporelles en cours			787 001	787 001
TOTAL			1 788 039	1 788 039
Autres participations			25 950	25 950
Prêts, autres immobilisations financières		1 200	520 997	520 997
TOTAL		1 200	546 947	546 947
TOTAL GENERAL		1 200	2 419 010	2 419 010

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	65 725	18 300		84 025
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	819			819
Installations générales agencements aménagements divers	344 124	42 495		386 618
Matériel de transport	13 949			13 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	154 620	46 644		201 265
TOTAL	513 512	89 139		602 651
TOTAL GENERAL	579 237	107 439		686 676

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 300				
Instal.générales agenc.aménag.divers	42 495				
Matériel de bureau informatique mobilier	46 644				
TOTAL	89 139				
TOTAL GENERAL	107 439				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	508 906	508 906	
Autres immobilisations financières	12 091	12 091	
Autres créances clients	2 443 353	2 443 353	
Personnel et comptes rattachés	36 615	36 615	
Taxe sur la valeur ajoutée	181 814	181 814	
Groupe et associés	860 000	860 000	
Débiteurs divers	2 134 506	2 134 506	
Charges constatées d'avance	66 192	66 192	
TOTAL	6 243 476	6 243 476	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 123	2 123		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 128 740	1 128 740		
Personnel et comptes rattachés	153 060	153 060		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	199 282	199 282		
Taxe sur la valeur ajoutée	327 055	327 055		
Autres impôts taxes et assimilés	486 759	486 759		
Groupe et associés	1 497 616	1 497 616		
TOTAL	3 794 635	3 794 635		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
action	600.0000	384		34	350

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	847 449
Autres créances	5 000
Disponibilités	16 719
Total	869 168

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	499 282
Dettes fiscales et sociales	649 365
Total	1 150 769

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 192
Total	66 192

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	34
Total	35

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	177 964	2 022 620
Dont entreprises liées	177 964	2 006 151

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS TELEMAQUE
06903 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Page 7

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- TELEMAR INC	7 800		100,00	630	630	508 906		12 833 966	133 612		
- SARL ULYSSE	3 106	310	67,00	3 500	3 500			1 273 963	301 087	179 392	
- SARL JUPITER	3 106	310	67,00	3 500	3 500			1 060 768	183 698	109 450	
- SARL ITHAQUE	3 106	691	67,00	3 500	3 500			1 167 118	426 544	254 141	
- SARL PENELOPE	3 106	310	67,00	3 500	3 500			1 133 388	432 726	257 824	
- SARL HANNIBAL	3 106	310	67,00	4 000	4 000			1 588 607	686 379	408 955	
- SARL ASTRAGALE	3 106	310	67,00	3 900	3 900			1 135 174	234 977	140 002	
- SARL ARGOS	1 553	155	67,00	1 710	1 710			1 087 907	228 960	136 418	
- SARL TANIS	1 553	213	67,00	1 710	1 710			1 619 921	565 959	337 207	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ANNUL DETTES PRESCRITES	658	771200
- PRODUITS S/EXO ANTERIEUR	13 139	772000
- DEGREVEMENT IS SUITE CONTROLE FISCAL	211 867	771500
Total	225 664	
Charges exceptionnelles		
- CONDAMNATION S/PROCES	1 500	671100
- AMENDES	35	671200
- PERTE S/SINISTRE	741	671500
- CHARGES DIVERSES	16	671800
- REDRESSEMENT FISCAL TVA S/EX ANT	747 015	672000
Total	749 307	